

EPURON (Groupe ERG) dépose une demande auprès de la Préfecture pour l'installation d'un parc éolien de 21 MW à Saint-Loup-sur-Cher

Début février 2018, la société EPURON (Groupe ERG) a déposé une demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture de Loir-et-Cher pour son projet éolien sur la commune de Saint-Loup-sur-Cher.

Un projet co-construit avec le territoire de 6 éoliennes d'une hauteur de 165 mètres pour une puissance totale comprise entre 15 et 21 MW qui permettra d'éviter 30 561 tonnes de CO2 par an et alimentera près de 20 000 foyers

Le projet éolien est situé sur le plateau agricole au sud de la commune de Saint-Loup-sur-Cher. Avec les 6 éoliennes, le parc permettra d'alimenter en électricité près de 20 000 foyers annuellement. Il participera par ailleurs au développement du territoire qui l'accueille grâce aux retombées économiques générées créant des mesures qui bénéficieront à l'environnement quotidien des habitants.

Un projet en développement depuis 2016 et étroitement co-construit avec le territoire

Le projet éolien de Saint-Loup-sur-Cher fait suite à la volonté du Conseil Municipal de participer concrètement à la transition énergétique. Il s'est traduit par plusieurs délibérations en faveur des énergies vertes. Aussi, les premières discussions concernant le projet porté par EPURON - Groupe ERG ont été initiées en 2016, dans un premier temps avec les élus locaux puis avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles. En parallèle, la société a consulté plusieurs organismes et administrations (services de l'Etat, Armée, Aviation civile), pour démarrer en 2017 les études d'expertise nécessaires à la préparation des demandes d'autorisation.

Ainsi, suite à la faisabilité technique avérée du projet, s'est tenue une permanence publique au sein de la Mairie de Saint-Loup-Sur-Cher pour informer la population du lancement des études approfondies. À partir du printemps 2017, des bureaux d'études spécialisés ont démarré leurs travaux pour analyser finement les différents aspects du territoire, notamment la faune, la flore, l'ambiance acoustique et le paysage. En parallèle des études et afin de garantir une totale transparence sur le projet, les élus et les représentants d'EPURON - Groupe ERG se sont accordés sur la volonté d'apporter un maximum d'informations aux riverains concernés par le projet.

Les acteurs du territoire à savoir les élus, habitants, et exploitants ont pris part à la démarche de concertation participant activement aux ateliers animés par un médiateur permettant ainsi à chacun de s'exprimer et d'être entendu.

Trois ateliers se sont déroulés afin de pouvoir mieux comprendre l'éolien, créer la meilleure implantation et réfléchir à des mesures compensatoires et d'accompagnement. Ces réunions de concertation ont permis aux participants d'apporter leurs avis sur le projet. Dans un premier temps, les enjeux de l'éolien sur le territoire ont été abordés à travers des thématiques portant sur : le potentiel local en vent, démantèlement, la santé etc. Au cours de la deuxième réunion, un travail sur les implantations du projet a été réalisé, permettant de définir une implantation dans un premier temps de 7 éoliennes sur la zone puis de 6 éoliennes suite aux retours des bureaux d'études mandatés.

Enfin, durant le dernier atelier une réflexion commune autour des mesures compensatoires et d'accompagnement a permis de proposer des retombées possibles du projet au-delà de la production d'énergie renouvelable.

Les différents retours obtenus durant ces ateliers ont été entendus par EPURON - Groupe ERG qui a fait évoluer le projet et proposer un parc éolien intégré au territoire prenant en compte les avis émis par les habitants.

Plus d'informations sur le projet : www.epuron.fr/fr/projects/parc-eolien-de-saint-loup-sur-cher

Pour information : faisant suite à ces ateliers, à la demande des participants et riverains et pour illustrer concrètement le projet, EPURON – Groupe ERG organise une visite le samedi 9 mars 2019 du parc éolien de la Vallée de Torfou, mis en service fin 2018.

À propos d'ERG

EPURON a rejoint en 2018 Le Groupe ERG. Producteur européen d'énergie renouvelable, basé en Italie, il opère avec succès dans le secteur énergétique depuis 80 ans. Ces dernières années, ERG a achevé une transformation radicale de son activité, en passant du statut d'une des plus grandes sociétés pétrolières privées à celui de principal opérateur indépendant sur le marché de l'électricité produite à partir de sources propres et renouvelables.

Le Groupe ERG est présent en Europe où il possède et exploite des parcs éoliens d'une puissance installée totale de 1,8 GW, plus précisément en France (307 MW) se positionnant parmi les 10 plus importants opérateurs de l'éolien terrestre et le deuxième marché en termes d'investissements et d'emploi, après l'Italie. ERG est présent en Allemagne (216 MW), en Pologne 82 MW), en Roumanie (70 MW), en Bulgarie (54 MW) et en Italie (1.095 MW) où le groupe est désormais le premier opérateur d'énergie éolienne.

Le développement des projets éoliens d'ERG s'appuie sur un engagement fort auprès des territoires, en assurant l'implication des collectivités locales dans l'ensemble des projets et la transparence à chacune des étapes de leur déploiement.

Cotée à la Bourse de Milan ERG est également actif dans la production d'électricité à partir d'énergie hydraulique (527 MW), solaire (90 MW) et de sources thermoélectriques à faible impact environnemental (480 MW).

ERG fait partie du Global Clean Energy Index qui regroupe les sociétés les mieux cotées et les plus actives dans la production et la commercialisation des énergies renouvelables répondant aux critères ESG. Pour plus d'informations : www.erg.eu <https://www.epuron.fr/fr>

Contacts Presse:

Chef de projet EPURON-Groupe ERG

Maxime FLORIOT
T : 01.80.91.96.38
Mobile : 06 82 95 63 83
m.floriot@epuron.fr

FTI Consulting

Astrid Villette / Laura Crovetto
T : +33 (0) 1 47 03 68 20
ERG@fticonsulting.com